Egalité n°21 – le 19 février 2010

Le prochain rendez-vous de la Fédération PS Paris : 8 mars 19010 - 8 mars 2010 : 100 ans de luttes de femmes !

La journée internationale des droits des femmes fête ses 100 ans cette année. En ces 100 ans de luttes et de mobilisations, les droits des femmes ont fait des avancés considérables et pourtant, aujourd'hui, les droits des femmes sont en recul : le droit des femmes à disposer de leur corps est attaqué, notamment par les fermetures des CIVG ; les droits sociaux des femmes sont mis à mal et les femmes sont les premières victimes de la crise et les violences faites aux femmes persistent.

8 mars 1910-8 mars 2010 100 ans de lufte des femmes

Lancement de la 3ème Marche Mondiale des Femmes 40 ans du Mouvement de Libération des Femmes



C'est pourquoi le Parti socialiste et la Fédération socialiste de Paris appellent, avec les associations féministes, à la manifestation du 8 mars.

Rendez-vous le lundi 8 mars à 18h30, Place de la Nation

Elections régionales 2010 : L'égalité femmes hommes dans le projet régional

Fidèle à ses engagements en faveur de l'égalité femmes hommes, le projet de Jean-Paul Huchon pour la Région Île de France, contient de nombreuses propositions visant à renforcer les actions entreprises sous la mandature précédente. L'objectif est, cette fois encore, l'exemplarité en matière d'égalité femmes hommes, que les socialistes à la région veulent rendre réelle et non seulement de droit.

Parmi les propositions citons le pass contraception qui permettra à tous les jeunes inscrits dans un lycée ou un établissement de formation relevant du Conseil régional d'avoir accès gratuitement à une consultation médicale, à tous les modes de contraception et, si nécessaire, à des analyses médicales. La Région soutiendra les centres de planning familial et les centre IVG afin d'améliorer l'information en matière de sexualité et de contraception et l'accès à l'avortement. Pour lutter contre l'exclusion, la région se posera comme objectif de créer de nouvelles places dans les structures

d'hébergement innovantes notamment pour les femmes SDF vieillissantes ou les jeunes femmes désocialisées.

Elle prévoit aussi la création de **7.000 places de crèche** pour assurer l'accès pour assurer l'accès à ce mode de garde au plus grand nombre.

La Région apportera son soutien à la médiation

familiale, notamment avec le soutien aux associations de **2010.FR** femmes-relais en soutenant les initiatives qui mettent au cœur de leur démarche la prévention des conflits familiaux et l'accès à l'autonomie, en particulier des femmes. Le projet de Jean-Paul Huchon propose la création d'un observatoire régional contre les discriminations, portant son action sur toutes les discriminations dont la discrimination femmes/hommes ainsi que la mise en place de statistiques sexuées pour assurer l'égalité femmes hommes, grâce notamment aux travaux de la mission égalité femmes hommes du CR et au Centre de ressources francilien pour l'égalité femmes hommes.

Vers l'adoption de la "clause de l'Européenne la plus favorisée" ?

Jeudi 18 février 2010, à l'Assemblée nationale, arrivait en discussion la « clause de l'Européenne la plus favorisée ». Cette clause vise à faire l'inventaire des législations les plus favorables aux femmes en Europe, à en retenir les meilleures et à inviter le gouvernement à déposer un projet de loi en ce sens. Le consensus de ce jeudi doit être encore être confirmé mardi 23, lors d'un vote solennel à l'Assemblée.



En parcourant les législations des différents Etats européens, on apprend que la Suède garantit le meilleur congé parental, que l'Espagne a mis en place la lutte la plus efficace contre les violences conjugales, que la Belgique prévoit la parité absolue à toutes les élections et que la France a adopté le dispositif le plus avancé contre le viol.

Notons qu'en France, les socialistes ont fait progresser les droits des femmes, au niveau national comme au niveau local. Et Ils poursuivent cet engagement fort pour une réelle égalité femmes hommes, dans les sphères publique et privée.

De l'importance des représentations sexuées à usage des enfants Sylvie Cromer, sociologue Université de Lille 2 - réunion du 11 janvier 2010



Comment socialise-t-on les filles et les garçons dans une société érigeant en principe l'égalité entre les sexes? Pour répondre à cette question, avec Carole Brugeilles et Isabelle Cromer, démographes,

nous avons choisi depuis une dizaine d'années d'étudier les objets d'enfance, encore peu considérés, y compris par la recherche, malgré des travaux phares dès l'ouvrage de Beauvoir Le Deuxième sexe (1949) et malgré des enjeux économiques et sociaux. Nous avons examiné tour à tour littérature de jeunesse, presse enfantine, manuels, en tant que productions symboliques normatives de ce qu'est/ doit être/ un homme, une femme, un garçon, une fille, et le « commerce » convenable entre les sexes, c'est-à-dire du point de vue des représentations du féminin et du masculin En effet, en diffusant un système de normes, conduites, valeurs, même si elles ne sont pas « absorbées » telles quelles -la socialisation procède par transactions complexes et continues-, elles n'en constituent pas moins un mode de connaissance et contribuent notamment à l'exploration des identités de sexe. Chombart de Lauwe et Feuerhahn, estiment que les enfants sont d'autant plus sensibles aux représentations qu'elles leur permettent d'accroître leur expérience de vie, sans prendre appui sur un vécu.

Une méthode commune

C'est par le personnage, élément-clé des productions pour la jeunesse, que l'on accède aux représentations. Celui-ci est le creuset de différentes caractéristiques qui constituent son sexe social : caractéristiques classiques démographiques d'un individu - un sexe, un âge - ; mais aussi qualités, rôles, statuts, actions et activités, réseau d'interactions nouées avec d'autres personnages lui conférant une place dans la société fictive. Pour recenser et comparer les personnages de manière exhaustive, passer au crible tous ses aspects, la méthode quantitative est apparue la plus appropriée : elle évite toute sélection et permet l'analyse de corpus importants.

Des résultats convergents

Le masculin et le féminin ne sont jamais sur un pied d'égalité, ni numérique ni qualitatif.

La construction de la différence des sexes repose d'abord, quel que soit le support envisagé, sur un déséquilibre numérique entre les personnages masculins et féminins, les premiers étant plus nombreux (en général dans un rapport de 60/40), et sur une concurrence âpre entre les adultes et catégories enfants. De fait, 4 hommes/femmes/filles et garçons, dont l'une devance nettement les trois autres. Le classement des populations est variable selon les supports, mais en tout cas un des masculins décroche toujours la première place comme personnage élu : le garçon dans la presse par exemple, l'homme dans la littérature. La dernière place est toujours féminine: les filles dans la littérature ; les femmes dans la presse et les manuels. Et ce, bien que la production, quelle qu'elle soit, soit abondante et diversifiée, et en unités et

en personnages, voire contrôlable comme dans les rubriques courtes de la presse.

L'asymétrie entre le masculin et le féminin est aussi qualitative, sous d'apparentes similitudes, du fait d'absence de stéréotypes flagrants et surtout d'exclusion. En fait, le clivage sexué se construit avec l'âge du personnage. Si les enfants apparaissent très semblables, les adultes se démarquent selon leur sexe. Les hommes ont des portraits plus variés, leurs liens sociaux sont plus diversifiés, la palette de leurs actions plus large, leur implication dans la sphère publique plus forte en même temps qu'ils sont aussi présents dans la sphère privée, le rang de héros plus souvent attribués. On assiste ainsi à une extension des territoires du masculin, sexe porteur de la diversité humaine. De surcroît, l'analyse des relations montre que les masculins sont au centre du réseau de Quant aux femmes, sil elles ne sont pas frappées d'exclusion, leur place professionnelle reste limitée et leur sphère préférentielle reste la sphère familiale. De plus, physiquement, filles et femmes possèdent des marques de sexuation, les nœuds et autres fioritures, mais les attributs traditionnels de la fonction maternelle tel le tablier ont disparu. Surtout filles et femmes ne bénéficient pas d'entre soi féminin et sont essentiellement dans des relations avec des personnages masculins.

En résumé, quel que soit le support, est transmis aux enfants la légitimité du garçon et/ou de l'homme comme acteur majeur de la société. Les personnages masculins à la fois numériquement hégémoniques et porteurs de davantage de caractéristiques humaines, dessinent ainsi un neutre universel, d'autant que, contrairement à la réalité, ils « neutralisent » les territoires féminins.

Les enjeux de l'égalité exigent de se confronter à la question d'une œuvre, en tout cas d'un outil pédagogique, non sexiste. Question éminemment liée à la vision de la société. Si l'on souhaite la possibilité pour chaque être humain de se réaliser selon ses potentialités et

ses désirs, et non selon les assignations de son sexe ou d'une quelconque



autre de ses caractéristiques sociales, on pense en premier à un nécessaire équilibre numérique entre les sexes, à l'ouverture de tous les possibles humains concernant les portraits et surtout à des interactions diversifiées entre les sexes et les âges, bref à une diversification des modèles, portés par les deux sexes. Mais que faire avec les œuvres et les outils existants? La Convention interministérielle pour l'égalité dans les systèmes éducatifs, renouvelée en 2006, devrait permettre la sensibilisation des éducateurs et éducatrices à un regard aiguisé aux représentations.

